

LES NOUVEAUX VISAGES DU PARQUET



Cécile Soriano

Procureure européenne déléguée



Frédéric Baab

Procureur européen



Jean-François Bohnert

Procureur de la République financier



Julien Brochot

Modérateur

Avocat, membre du conseil
de l'ordre du barreau de Paris

Deux figures nouvelles du parquet s'inscrivent désormais dans le paysage judiciaire : le parquet européen et le parquet national financier. Les deux responsables de ces parquets, Jean-François Bohnert, procureur de la République financier et Frédéric Baab, procureur européen présenteront, dans les modules animés par Julien Brochot, l'activité et les compétences de leurs parquets.

Jeudi 02 juin 2022 de 10h00 à 12h00

Module 1 : le parquet européen

- Présentation du parquet européen : rôle et organisation
- Les compétences du parquet européen et son extension possible aux infractions environnementales
- Les spécificités en matière de direction d'enquête, d'exercice des poursuites et de coopération judiciaire

Objectifs pédagogiques

Comprendre les fondamentaux des règles gouvernant le parquet européen et le parquet national financier

Méthode pédagogique

Méthode transmissive. Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis et public visé

Avocats et magistrats

Niveau 2

Acquisition des fondamentaux

Spécialité

Droit pénal.

Support pédagogique

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Mercredi 08 juin 2022 de 10h00 à 12h00

Module 2 : le parquet national financier (PNF)

- Présentation du parquet national financier : rôle et organisation
- Les compétences du parquet national financier
- Les spécificités d'intervention du parquet national financier

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.